



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2023/2282

Attribution de subventions de fonctionnement dans le cadre du dispositif national Ville Vie Vacances - Programmation initiale 2023 pour un montant total de 40 100 euros

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. CHIHI Mohamed

SEANCE DU 19 JANVIER 2023

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 24 JANVIER 2023

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 JANVIER 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 26 JANVIER 2023

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. MICHAUD (pouvoir à Mme HENOCQUE), M. BLACHE (pouvoir à Mme CROIZIER), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

ABSENTS NON EXCUSES :

2023/2282 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE DU DISPOSITIF NATIONAL VILLE VIE VACANCES - PROGRAMMATION INITIALE 2023 POUR UN MONTANT TOTAL DE 40 100 EUROS (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 janvier 2023 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération du Conseil municipal n° 2008/177 du 26 mai 2008, la Ville de Lyon s'est dotée d'un Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) qui constitue le cadre de concertation relatif à la lutte contre l'insécurité et à la prévention de la délinquance.

Adoptée par délibération du Conseil municipal n° 2022/15 du 27 janvier 2022, la Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance 2022-2026 (STSPD), constitue le programme de travail renouvelé du CLSPD et poursuit deux objectifs :

- l'amélioration durable de la sécurité et de la tranquillité publiques, pour garantir aux habitants un cadre de vie apaisé ;
- l'accompagnement individualisé des publics en difficultés, des victimes et auteurs d'infractions.

Elaboré à partir d'un diagnostic partagé, ce contrat partenarial définit les grandes priorités d'action du CLSPD pour la période 2022-2026 :

- agir plus tôt et aller plus loin dans la prévention ;
- aller vers les personnes vulnérables pour mieux les protéger ;
- renforcer la tranquillité et la sécurité publiques, mobiliser les habitants ;
- adapter la gouvernance et les outils du CLSPD.

La STSPD intègre des objectifs orientés particulièrement en direction des quartiers de la géographie prioritaire au titre de la politique de la ville.

Le dispositif Ville Vie Vacances permet d'apporter une participation financière aux associations organisant, pendant les congés scolaires, des activités socio-éducatives pour les jeunes âgés de 11 à 18 ans, en situation de rupture ou d'échec scolaire, en difficulté d'insertion sociale ou susceptibles d'entrer dans des comportements incivils.

L'objectif est de les inscrire dans une démarche de projet, d'encourager leurs initiatives et de favoriser leur engagement.

Ce dispositif vient en complément de la programmation des chantiers jeunes.

Dans le cadre de la convention territoriale de Lyon du contrat de ville 2015-2023 de l'agglomération lyonnaise, l'Etat a confié la gestion du dispositif VVV à la Ville de Lyon, en contrepartie d'une subvention d'un montant de 50 000 euros en 2023, inscrite en recettes au budget de la Ville de Lyon.

Les projets soumis à votre approbation répondent aux exigences fixées en termes de sécurité (âge, encadrement, assurance, autorisation parentale, fiche sanitaire), et en termes de partenariat avec les jeunes certes, mais également avec les intervenants dans le quartier (services municipaux, régies de quartier, bailleurs sociaux...).

Compte tenu de l'importance de ces dispositifs auprès des jeunes, je vous propose de poursuivre cette dynamique des chantiers en apportant un soutien financier aux associations qui présentent des projets pertinents, en particulier dans les quartiers inscrits dans la géographie prioritaire d'intervention du Contrat de ville de Lyon. Les actions vous sont présentées dans les tableaux ci-dessous :

Arr. Quartier	Maitre d'ouvrage	Intitulé de l'action	Période	Contenu et objectif de l'action	Montant proposé VVV LC 41938
3ème Moncey	ADOS Association pour le Dialogue et l'Orientation Scolaire 254, rue Duguesclin 69003 LYON	Séjour à la montagne 11- 15ans	Hiver	<p>Organisation d'une partie du séjour (règles du groupe, vie quotidienne, moyen de communication pendant le séjour, organisation de veillées et créneaux d'activités du lundi, jeudi et vendredi). Réflexion sur la mise en place d'actions d'autofinancements, Séjour du 06/02/2023 au 10/02/2023 : 4 nuitées en centre de vacances, ski, randonnée en raquettes ainsi qu'une ouverture culturelle.</p> <p><u>Objectifs communs aux deux actions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux jeunes d'être acteurs de leurs vacances, - Faciliter le départ des jeunes qui ne partent pas en vacances, - Favoriser le vivre-ensemble et la mixité (filles-garçons). 	1 000 €
		Projet séjour été	Eté	<p>Organisation d'une partie du séjour (règles du groupe, vie quotidienne, moyen de communication pendant le séjour, organisation de veillées et créneaux d'activités du lundi, jeudi et vendredi).</p> <p>Réflexion sur la mise en place d'actions d'autofinancements, Séjour du 10/07/2023 au 14/07/2023 : 4 nuitées en camping.</p>	500 €

Arr. Quartier	Maitre d'ouvrage	Intitulé de l'action	Période	Contenu et objectif de l'action	Montant proposé VVV LC 41938
3ème Moncey 7ème Cité jardin 8ème Etats-Unis Moulin à vent	Bel endroit pour une rencontre 11 rue Auguste Lacroix 69003 LYON	Culture Rugby	Printemps et été	<p>35 heures réparties sur 3 sessions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 jours pendant les vacances de printemps 2023, - 3x1h30 d'ateliers entre mai et juin 2023, - 3 jours pendant les vacances d'été 2023, - 1 journée fin août 2023, - Un événement de restitution en septembre 2023 pendant la coupe du monde de rugby : commentaire en direct le 23/11/2023. <p><u>Objectifs:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire découvrir le rugby, sport peu pratiqué dans les Quartiers Politique de la Ville, porteur de valeurs de respect, de solidarité et d'inclusion, - Faire pratiquer le rugby : développer la pratique sportive, bouger et jouer ensemble, - Sensibiliser au lien étroit entre sport, alimentation et santé, - Permettre d'être acteur d'un évènement sportif exceptionnel à Lyon, ayant un retentissement national et mondial. 	8 000 €
5ème Sœur Janin	Centre social et culturel de Champvert 204, avenue Barthélémy Buyer 69009 LYON	Camp ados 10-13 ans et 14-17 ans	Annuel	<p>Organisation de séjours (de 2 à 5 jours) pour les 10-13 ans d'une part et les 14-17 ans d'autre part.</p> <p><u>Objectifs:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévenir le désœuvrement pendant les vacances scolaires auprès du public jeunes des quartiers prioritaires, - Renforcer l'ouverture socio-éducative et culturelle et favoriser l'épanouissement des jeunes, - Développer la participation des jeunes à des projets collectifs et leurs capacités concernant le vivre ensemble et la relation aux autres, - Favoriser la participation du public féminin. 	1 500 €

Arr. Quartier	Maitre d'ouvrage	Intitulé de l'action	Période	Contenu et objectif de l'action	Montant proposé VVV LC 41938
5ème Sœur Janin	Le 44 La Maison des Passages 44 rue Saint Georges 69005 LYON	Rêver la Ville - Murmures Urbains	Annuel	<p>5 journées pendant les vacances scolaires et une soirée de clôture. un mercredi après-midi après les vacances pour la vente du livre, une sortie financée par la vente du livre.</p> <p><u>Objectifs:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - S'approprier son espace de vie de façon collective, citoyenne et créative, - S'initier à l'anthropologie urbaine et aux méthodes participatives, - Faire une expérience collective et citoyenne concrète et incarnée en devenant acteur de la vie de son quartier, - Aller à la rencontre des générations et d'univers différents, s'ouvrir sur les autres et sur le monde. 	2 500 €
7ème Cité Jardin	Fête le Mur Rhône-Alpes 16, avenue Berthelot 69007 LYON	Citoyenneté et éducation par le sport	Annuel	<p>8 semaines proposées : 4 à Gerland et 4 à la Duchère du 6 au 10/02/23, du 10 au 14/04/23, du 10 au 14/07/23 et du 23 au 28/10/23. Thèmes des semaines : sport, diététique, nutrition, visite de musée.</p> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'accès aux activités culturelles, diététiques, aux loisirs, sports, et favoriser la diversité des pratiques et des savoirs. Utilisation des savoirs en musique grâce à un nouveau programme. - Participer au décroisement en faisant sortir les jeunes de leurs quartiers respectifs, leur faire découvrir des musées et des villes françaises. 	3 500 €

Arr. Quartier	Maitre d'ouvrage	Intitulé de l'action	Période	Contenu et objectif de l'action	Montant proposé VVV LC 41938
8ème Moulin à vent	Maison des jeunes et de la culture Monplaisir 25 avenue des Frères Lumière 69008 LYON	On est en vacances	Annuel	<p>A chaque période de vacances scolaires, intégrer au dispositif "on est en vacances", différents jeunes issus du Quartier Politique de la Ville afin qu'ils puissent découvrir, à la fois des stages de découverte de pratiques artistiques, culturelles et sportives en matinées, et plus particulièrement des départs en séjours sur les périodes d'hiver (montagne) et d'été (sport/nature).</p> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'initiative d'élaboration de séjours, de loisirs par les jeunes, - Favoriser l'inclusion des jeunes issus du Quartier Politique de la Ville à ce dispositif vacances et plus largement à l'association, - Permettre aux jeunes du Quartier Politique de la Ville, la découverte d'activités sportives, artistiques et culturelles, - Favoriser la mixité sociale. 	3 000 €
8ème	Association de gestion des Centres sociaux Santy-Mermoz 1 rue Joseph Chalier 69008 LYON	Animation de proximité et présence sociale	Annuel	<p>Proposer des animations «coup de poing » deux fois par semaine. Ces animations seront organisées avec des prestataires sportifs, culturels et artistiques ce qui permettra d'attirer plus de jeunes. Sur le quartier de Mermoz, lien avec la Mission locale et l'Education de prévention.</p> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Eviter le désœuvrement des jeunes sur le quartier pendant les vacances scolaires, - Conforter une présence sociale sur le territoire qui favorise le lien, le contact et la socialisation des jeunes, - Proposer un accompagnement individualisé au jeune en lien avec la famille et les partenaires socio-éducatifs de territoire. 	1 000 €

Arr. Quartier	Maitre d'ouvrage	Intitulé de l'action	Période	Contenu et objectif de l'action	Montant proposé VVV LC 41938
8ème Langlet Santy Mermoz Etats-Unis	Association de gestion des Centres sociaux Santy-Mermoz 1 rue Joseph Chalier 69008 LYON	Soirées connectées	Février Pâques	<p>2 semaines (une en février, une au printemps) de sensibilisation à la pratique du E-sport en partenariat avec l'association Nec, en lien avec Synergie Family. L'activité sera proposée du lundi au vendredi de 18h à 23h00 au Centre social Gisèle Halimi.</p> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer les jeunes éloignés des structures d'éducation populaire, - Mobiliser les jeunes repérés autour d'activités innovantes, - Sensibiliser les jeunes à la pratique du E-sport, - Associer le E-sport et la micro folie pour permettre l'accès à la culture. 	5 000 €
8ème Langlet Santy	Association de gestion des Centres sociaux Santy-Mermoz 1 rue Joseph Chalier 69008 LYON	Le 8ième souffle à la montagne	Février	<p>Séjour en partie autofinancé par des chantiers éducatifs.</p> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux adolescents de "s'évader", de sortir des frontières "rassurantes" mais "enfermantes" de leur quartier, - Briser l'entre soi en allant à la rencontre d'autres jeunes, - Favoriser l'implication des jeunes à travers la co-construction de projet, - Favoriser la pratique sportive et de pleine nature. 	2 000 €

Arr. Quartier	Maitre d'ouvrage	Intitulé de l'action	Période	Contenu et objectif de l'action	Montant proposé VVV LC 41938
8ème Langlet Santy Mermoz Etats-Unis Moulin à vent	Sauvegarde 69 Parc Saint Exupéry 2 rue Maryse Bastié 69500 BRON	actions collectives et partenariales	Annuel	<p>Loisirs sportifs et culturels à la journée ou dans le cadre de mini-camps, conduits soit de façon spécifique dans le cadre de la prévention spécialisée, soit en partenariat avec les structures socio-culturelles du territoire.</p> <p><u>Objectifs:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer et/ou renforcer des liens établis au cours de l'année, - Rencontrer et établir des liens avec les familles des jeunes, - Travailler les savoirs-être et faire au sein d'un groupe et dans des cadres différents (lieux, contextes, activités...), - Amorcer de nouveaux accompagnements, - Aborder et accompagner les problématiques liées aux prises de risques auxquels se confrontent ces tranches d'âge (décrochage scolaire, santé, famille...), - Impliquer les jeunes à l'élaboration de projets, - Prioriser le public féminin et si possible favoriser la mixité, - Impliquer les structures traditionnelles dans les actions. 	1 500 €

Arr. Quartier	Maitre d'ouvrage	Intitulé de l'action	Période	Contenu et objectif de l'action	Montant proposé VVV LC 41938
9ème Gorge de Loup	Centre social et culturel Pierrette Augier 9, rue Roquette 69009 LYON	Sorties et cycles d'initiations natures, cultures et sportives	Annuel	<p>14 sorties journées et 5 bivouacs répartis sur les différentes périodes de vacances autour de découvertes sportives et de nouveaux environnements (canyoning, rafting, hydro speed, ski, air board, randonnée nocturne en raquettes, cani-rando, trottinette de descente, vélo tout terrain, pêche, équitation, via ferrata, spéléologie, randonnée atypique, motocross...).</p> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux jeunes de sortir de leur environnement quotidien, - Fédérer un groupe solidaire dans une démarche d'entraide, - Favoriser la découverte et l'accès à de nouveaux environnements et centres d'intérêt, - Sensibiliser et impliquer les jeunes dans une démarche de projet. 	1 000 €
9ème Gorge de Loup Duchère	Tous à la musique Collège Jean de Verrazane 5 place Ferber 69009 LYON	Stage solidaire	Printemps	<p>Stage de quatre jours alternant activités musicales, activités diverses (échecs, dessin, stop motion...), et activités de groupes et sports collectifs ou yoga, Une séance au Comoedia.</p> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Fédérer les élèves musicien.nes par une pratique collective, - Partager et découvrir un répertoire instrumental et vocal, - Pratique soutenue de l'instrument pendant 4 jours, découverte instrumentale, - Pratique sportive structurante (sports collectifs, yoga) et culturelle (activités manuelles et numériques, cinéma). 	2 500 €

Arr. Quartier	Maitre d'ouvrage	Intitulé de l'action	Période	Contenu et objectif de l'action	Montant proposé VVV LC 41938
9ème Duchère	Association CinéDuchère 308 avenue Andreï Sakharov 69009 LYON	Passeurs d'images - atelier de réalisation de film	Annuel	<p>L'atelier se déroule dans le cadre de l'action Passeurs d'images, qui comprend 3 grands volets : atelier de réalisation de film, soirées débats, projection de films en plein air en été.</p> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Découvrir une activité à la fois technique et artistique, - Participer de bout en bout à la réalisation d'une œuvre collective, - Sensibiliser les jeunes au cinéma d'Art et Essai et les inciter à fréquenter l'établissement, - Dynamiser le lien parent-enfant à travers une activité culturelle valorisante. 	500 €
9ème Duchère	Association du Centre social de la Sauvegarde 26 avenue Rosa Parks 69009 LYON	Passeurs d'images	Annuel	<p>En partenariat avec le CinéDuchère et Passeurs d'images, un court métrage sera réalisé. Pendant une semaine, un groupe de 5 à 8 jeunes âgés, de 12 à 16 ans, échangera sur un sujet de société qui touche chacun des participants.</p> <p>Les jeunes se filmeront sur le quartier de la Duchère pendant 4 jours. Le 5ème jour sera dédié au montage du film. Une fois le film produit, celui-ci sera diffusé au CinéDuchère.</p> <p>Les jeunes défendront leur film lors des rencontres « passeurs d'images », prévues en octobre 2023.</p> <p><u>Objectifs:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Eduquer à l'image, - Créer du lien social, - Qualifier les actions. 	600 €

Arr. Quartier	Maitre d'ouvrage	Intitulé de l'action	Période	Contenu et objectif de l'action	Montant proposé VVV LC 41938
9ème Duchère	Association du Centre social de la Sauvegarde 26 avenue Rosa Parks 69009 LYON	Séjours été	Été	<p>Mise en place de deux séjours, de 4 nuits et 5 jours, pour les 11-17 ans :</p> <p>Du 10 au 14 juillet 2023 pour les 11-13 ans, Du 17 au 21 juillet 2023 pour les 14-17 ans.</p> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégrer les jeunes de la création à la réalisation d'un projet, - Etre acteur de son projet, - Développer l'autonomie de tous les participants. 	1 500 €
9ème Duchère	Association du Centre social de la Sauvegarde 26 avenue Rosa Parks 69009 LYON	Séjour neige	Février	<p>Un groupe de jeunes âgés de 14 ans souhaite organiser un départ en séjour à la neige, de 2 nuits et 3 jours, durant les vacances d'hiver.</p> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'échange entre les jeunes, - Encourager le pouvoir d'agir. 	500 €

Arr. Quartier	Maitre d'ouvrage	Intitulé de l'action	Période	Contenu et objectif de l'action	Montant proposé VVV LC 41938
9ème Vergoin	Pôle 9 MJC-Centre social 4, rue Sylvain Simondan 69009 LYON	Séjour VVV	Annuel	<p>Les séjours se dérouleront sur plusieurs nuitées dans des cadres verdoyants, propices aux activités extérieures qui pousseront au dépassement de soi et à la découverte de régions à la fois dépaysantes et proches pour privilégier l'accessibilité en autonomie par la suite.</p> <p>Un séjour sera organisé en février, un autre séjour pendant les vacances de printemps et un dernier en été.</p> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux jeunes de partager une expérience collective et de vivre-ensemble en dehors de son quartier d'habitation, - Ouvrir les horizons et lever les freins à des pratiques culturelles, sportives ou artistiques nouvelles, - Devenir acteur de son projet de loisirs pour être acteur de ses projets de vie, par l'intermédiaire de temps co-construits avec les animateurs (actions d'autofinancement, recherche de lieux et type d'hébergement, recherche d'activités, maîtrise du budget, élaboration de règles communes, etc.), - Aller vers un public vulnérable et confronté à de nombreuses problématiques en cherchant à avoir un impact positif. 	4 000 €
Total					40 100 €

Les conditions et modalités de versement de ces subventions peuvent être formalisées par des conventions d'application, dont le modèle type est joint au présent rapport.

Vu le modèle type de convention d'application ;

Vu l'avis du Conseil des 3^e, 5^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Urbanisme - Nature en ville - Sécurité ;

DELIBERE

- 1- Les subventions de fonctionnement, pour un montant global de 40 100 euros (non soumis à TVA), sont allouées aux associations précitées et réparties conformément au tableau ci-dessus.
- 2- Le modèle type de convention d'application susvisé est approuvé.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents et à les exécuter.
- 4- La dépense totale correspondante, soit 40 100 euros (non soumis à TVA), sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2023 sur la ligne de crédit 41938, nature 65748, fonction 4214.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET